

# MODE DE CALCUL DU NOMBRE DE PARTS

Nombre d'enfants à charge – nbre parts	Célibataire, divorcé(e) Veuf(ve) – 1,5 part	Couple marié, pacsé, concubinage – 2 parts
1 (0,5 part)	2	2,5
2 (1 part)	2,5	3
3 (1,5 part)	3	3,5
4 (2 parts)	3,5	4

⇒ attention : pour les parents séparés ayant des enfants à charge avec garde alternée,

compter : 1 enfant : 0,25 part

2 enfants : 0,5 part

3 enfants : 0,75 part

4 enfants : 1 part

5 enfants : 1,25 part...

⇒ attention : pour les personnes adultes handicapées ou enfant handicapé à charge ☐

ajouter ½ part supplémentaire.

**COMMENT CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL COMMUNAL :**  
1/12<sup>ème</sup> du revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts.

## Tarif Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2017

(Condat, Le Vigen, personnes travaillant sur la commune)

Grille tarifaire QF - tranches		Journée avec restauration	Journée sans restauration	½ journée avec restauration	½ journée sans restauration
De 0 à 720	1 <sup>ère</sup>	11,10 €	8,30 €	7,80 €	5,00 €
De 721 à 1000	2 <sup>ème</sup>	12,60 €	9,80 €	9,00 €	6,20 €
De 1001 à 1150	3 <sup>ème</sup>	13,70 €	10,90 €	10,00 €	7,20 €
De 1151 à 1400	4 <sup>ème</sup>	14,30 €	11,50 €	11,60 €	8,80 €
De 1400 et +	5 <sup>ème</sup>	15,30 €	12,50 €	12,60 €	9,80 €

## Tarif Hors Commune

Journée avec restauration	Journée sans restauration	½ journée avec restauration	½ journée sans restauration
22,10 €	19,30 €	19,10 €	17,00 €

## TARIFS DES CARTES DE GARDERIE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

(EN VENTE A LA MAIRIE)

CARTE DU MATIN PAR 15	21 €
CARTE DU SOIR PAR 15	31,50 €
CARTE DU MATIN ET DU SOIR PAR 15	42 €
CARTE DU MATIN À PARTIR DU 3 <sup>ÈME</sup> ENFANT PAR 15	11,50 €
CARTE DU SOIR À PARTIR DU 3 <sup>ÈME</sup> ENFANT PAR 15	16 €
CARTE DU MATIN ET DU SOIR À PARTIR DU 3 <sup>ÈME</sup> ENFANT PAR 15	21 €